

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2022/06/21-06-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juin 2022, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,

Vu la délibération n°2021/12/15-04-CA du Conseil d'administration approuvant le budget d'Aix-Marseille Université pour 2022,

DECIDE:

OBJET: Budget rectificatif n°1 - 2022

Le Conseil d'administration approuve :

1. Les autorisations budgétaires suivantes :

- 7 921 ETPT dont 6 568 ETPT sous plafond
- 839 911 002 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 567 176 011 € personnel
 - 175 026 368 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 97 708 623 € investissement
- 804 691 312 € de crédits de paiement
 - 567 176 011 € personnel
 - 145 893 709 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 91 621 592 € d'investissement
- 772 155 218 € de prévisions de recettes
- 32 536 094 € de solde budgétaire

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

- -37 499 671 € de variation de trésorerie
- + 1 691 602 € de résultat patrimonial

13 306 602 € de capacité d'autofinancement

- 19 631 895 € de variation de fonds de roulement

Cette délibération est adoptée avec 28 voix pour et 2 voix contre.

Membres en exercice: 36

Quorum : 18 Présents : 20 Représentés : 10

Fait à Marseille le 21 juin 2022,

Président d'Aix-Marseille Université

Eric BERTON

Aix-Marseille Université - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 15284 Marseille cedex 07 - France Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr



Budget Rectificatif N°1 2022

Annexe à la délibération n°2022/06/21-06-CA approuvée lors du Conseil d'administration du 21 juin 2022



SOMMAIRE

PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N° 1

- Présentation des mesures
- Vote



ELEMENTS DE CONTEXTE

Contexte national

- Hausse des coûts de l'énergie, des matières premières et de l'ensemble des services
- Des mesures nationales non financées (télétravail, RIFSEEP, indemnité inflation, hausse du SMIC)
- Des financements MESRI ou France 2030 nouveaux sur des projets + plan de relance + LPR
- Mais absence de visibilité court terme sur les financements en provenance du MESRI

Contexte interne à AMU

- Mise en œuvre de nombreux nouveaux projets financés ou non financés (PPI) structurants pour l'établissement
- Reprogrammation d'opérations de travaux 2021 sur 2022 et décalage d'opérations sur 2023
- Mise en place du CIA fin 2022



PERIMETRE DU BR1

Le périmètre de ce premier Budget Rectificatif a pour objet principal de réajuster

- la Subvention pour Charges de Service Public suite à la notification initiale 2022 reçue le 11 mars 2022
- Reprogrammation des travaux du CPER et du Plan Campus suite aux décalages 2021 vers 2022
- Reprogrammation de certaines opérations du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)
- Prise en compte de la hausse des coûts de l'énergie
- Reprévision portant sur les projets et notamment les projets structurants
 PIA
- Reprévision de la Masse Salariale.

Il est à noter que l'établissement propose un prélèvement sur fonds de roulement de 19,6 M€, uniquement pour des opérations d'investissements.



BR1 2022 - RESSOURCES - SCSP

BP 2022 : 525 382 k€

→ TOTAL BR1 = 527 079 k€

La notification initiale 2022 reçue du MESRI le 11 mars 2022 comprend les financements complémentaires suivants :

Masse salariale totale : + 825 k€, essentiellement sur les postes suivants

- DSG moyens STAPS : 120 k€
- Nouveau référentiel des rémunérations des médecins du travail 2021 : +52 k€
- Protection sociale complémentaire : + 231 k€
- Recrutement psychologues 2021 crise sanitaire COVID 19 : +34 k€
- Réforme des études de santé 2022 places supplémentaires en 2ème année : + 416 k€
- Actions spécifiques : + 463 k€
- LPR moyens Laboratoires : 491 k€ (qui sont en fonctionnement)

Fonctionnement: +873 k€

- LPR moyens Laboratoires : + 491 k€
- Actions spécifiques : + 284 k€
- Autres (Elsevier, boursiers): + 98 k€
- → Soit une augmentation de + 1 696 k€ par rapport au BP 2022.

Les Ressources Propres de fonctionnement (hors subventions) après BR s'élèvent à 67 388 K€ en prévision d'encaissements (augmentation de 10%).

Aucune variation n'a été intégrée à ce stade concernant la CVEC.

Les recettes fléchées, en progression de 8 526 k€ dans le cadre de ce BR1 s'élèvent à 111 405 k€ au total.

Les évolutions des prévisions d'encaissement de recettes fléchées concernent :

- BAIM : 5 882 k€ (dont 4 549 k€ sur le Plan de Relance)
- A*Midex : + 6 858 k€ sur les projets (Projet CISAM+ pour 4 000 k€)
- Contrats de Recherche : + 550 k€
- Autres recettes fléchées : + 6 890 k€ (principalement sur CIVIS et don CMA-CGM)



BR 1 2022 – Synthèse (en K€)- premier équilibre

	CF 2020	CF 2021	BP 2022	Variation BR 1 2022	Projet BR 1 2022
Résultat de Fonctionnement	12 122	8 239	2 266	- 574	1 692
Capacité d'Autofinancement	23 937	18 341	14 194	- 887	13 307
Variation de Fonds de Roulement	62 617	-15 449	-18 600	- 1 032	- 19 632
Niveau Fonds de Roulement	116 518	101 069	84 354		81 437

La **CAF** (Capacité d'Autofinancement), en diminution suite à la diminution du résultat, s'élève à 13 307 k€ et permet, ainsi que le Prélèvement sur Ressources Accumulées (Fonds de Roulement), de financer les investissements.

Rapportée au montant des recettes encaissables, la CAF représente 1,7 %, ce qui apparaît comme satisfaisant.

Le ratio du fonds de roulement brut sur les dépenses décaissables (masse salariale et fonctionnement) représente **52 jours**.



LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés) 1/2

Les **principaux** éléments pris en compte dans la variation du **résultat de fonctionnement** : un équilibre préservé malgré une diminution du résultat prévisionnel qui passe de 2 266 K€ à 1 692 K€, soit une diminution de - 574 k€



SCSP: + 1 696 k€

Recettes d'apprentissage : + 2 825

k€

Preciput: +800 k€

Recettes autres: 470 k€

Frais de gestion : + 383 k€

Fluides : - 3 416 k€

MS mesures ETAT financées : - 910 k€

MS sur RP : - 480 k€ (dont 240 k€ financée

2021)

MS sur financements propres (dont

apprentissage): - 1124 k€

Impacts reports CVEC: - 255 k€

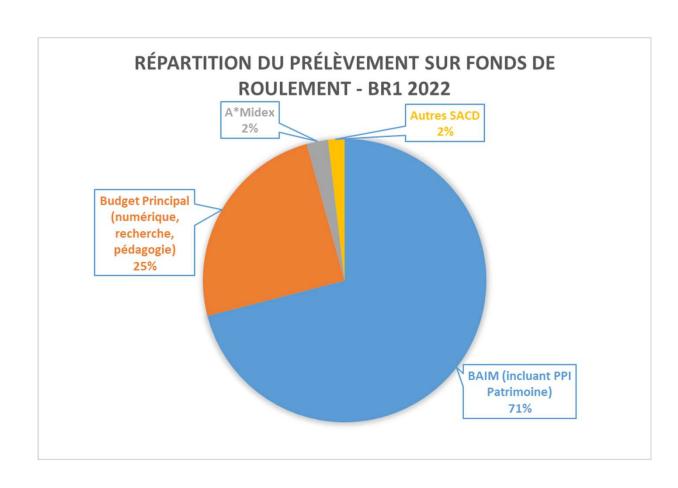
Nouvelles dépenses actions spécifiques dont moyens aux laboratoires : 873 k€

Diminutions de dépenses : + 310 k€



LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU BR1 (droits constatés) 2/2

Les éléments pris en compte dans la variation du <u>résultat d'investissement</u>: un prélèvement sur fonds de roulement augmenté de 1 031 k€ du fait de la diminution de la CAF de 887 k€ et de la prise en compte d'investissements PPI 2021 (effet reports)





Construction du budget rectificatif (MS)

1 .Reconstitution du socle 2022 en ETPT et en MS

- La prévision de dépenses de masse salariale et d'emplois actualisée au BR1 2022 a été déterminée à partir de:
 - La projection de mai à décembre, basée sur l'exécution de janvier à avril 2022
 - Flux effectifs
 - Les structures n'ont pas été sollicitées, les seuls ajustements de dépenses pris en compte se feront au travers des maquettes DAF

Prise en compte des nouveaux facteurs.

Crédits de Masse Salariale :
+361k€

Masse salariale - actions
spécifiques : +462k€



Mesures ETAT 2022 à intégrer au BR1 2022

Dépenses 2022 financées en 2021 : + 239 K€

IRE

Remboursement d'Indemnités de Résidence à l'Etranger pour 1 agent

+ 142 K€

RIFSEEP Cat. C

Revalorisation de l'IFSE pour les catégories C

+ 97 K€

Non financement: + 1 567K€

INDEMNITÉ TÉLÉTRAVAIL

Plafonnée à 220 euros annuels et sans seuil de déclenchement

+ 436 K€ (dont 76,7 K€ au titre de 2021)

INDEMNITÉ INFLATION

100 € net pour 3 522 agents 348 K€ prévus en dépenses mais pas en recettes

+ 78 K€

RIPEC CDI LRU

Application de 80% de la prime des titulaires aux CDI LRU

+ 12 K€

RIFSEEP

Nouvelle mesure pour les changements de grade : rétroactivité pour les agents qui ont changé de grade en 2021

+ 180 K€

INDEMNITÉ DE RUPTURE CONVENTIONNELLE

ISRC + ARE à financer Avec financement par les structures sur 2023

+ 90k€

SMIC

Augmentation à partir du 1^{ER} mai 2022 42 € brut par mois

Non financement pour les

Contractuels => 271k€ et

nancement pour les titulaires

+94K€

CIA

Enveloppe pour mise en place en 12/2022

+500K€

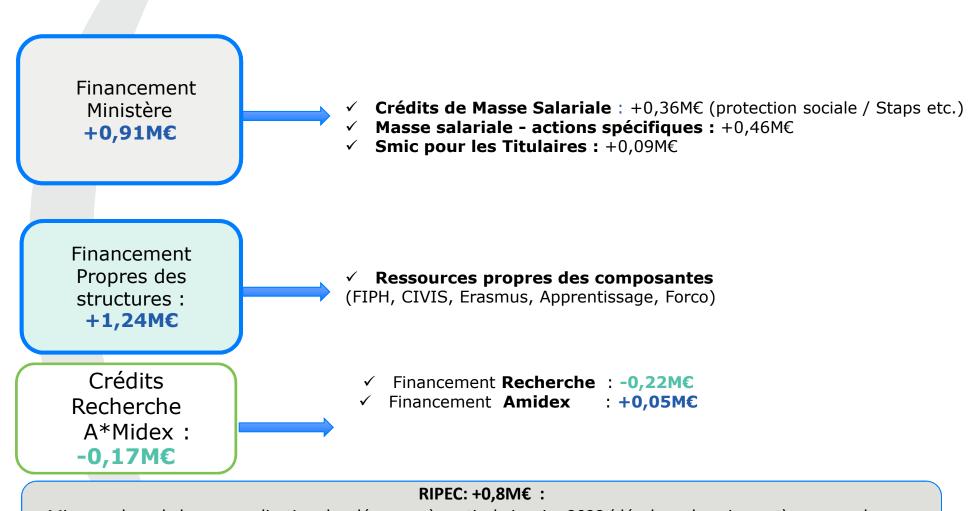


Synthèse Masse salariale BR1 2022

PRESENTATION BR 1 2022							
RUBRIQUES	Exécuté 2018	Exécuté 2019	Executé 2020	Executé 2021	BP 2022	BR1 2022	Variation BP 2022 vs BR1 2022
MS ETAT	410 380 229	418 929 567	425 153 222	430 190 484 €	439 603 068	458 827 006	19 223 938
DOCTORANTS MESR	15 901 875	16 072 963	16 486 738	16 990 941 €	18 148 885	18 148 885	0
MS Ressources propres	59 254 352	57 506 061	57 184 125	60 525 233 €	63 716 189	47 931 953	-15 784 236
MS Contrat RECHERCHE	22 505 738	23 541 726	25 335 546	28 625 214 €	41 377 006	41 206 911	-170 095
Dont AMIDEX	10 497 842	11 466 393	13 261 612	15 003 651 €	22 563 849	22 612 912	49 063
Dont RECHERCHE	12 007 896	12 075 333	12 073 934	13 621 563 €	18 813 157	18 593 999	-219 158
Autres dépenses MS	866 440	930 464	916 933	1 002 086 €	1 061 253	1 061 253	0
MS TOTALE	508 908 635	516 980 781	525 076 564	537 333 959 €	563 906 401	567 176 008	3 269 607
MS TOTALE HORS RECHERCHE	486 402 897	493 439 055	499 741 018	508 708 744 €	522 529 395	525 969 097	3 439 702



FOCUS SUR LES +3,26 M€ DE MS BP/BR 2022: + 2,78M€ Financés



Mise en place de la mensualisation des dépenses à partir de janvier 2022 (décalage de paiement) avec une hausse en autorisations d'engagements et crédits de paiements

=> aucun impact budgétaire en droits constatés



FOCUS SUR LES +3,26 M€ DE MS BP/BR 2022: + 0,48 M€ dont 0,24M€ de recettes en 2021

✓ Télétravail : +0,44M€ (2021+2022) ✓ Hausse du Smic uniquement pour les contractuels 8 mois : +0,27M€ A financer par ✓ Prime Inflation: +0,07M€ par rapport au BP 2022 l'établissement : ✓ **RIFSEEP**: application de la rétroactivité 2021 pour les changements + 1,54M€ de grades +0,18M€ ✓ Mise en place d'une enveloppe CIA : +0,5M€ ✓ Autres (prime LRU/ RC) : +0,08M€ Recettes 2021 √ IR : +0,14M€ Régularisation des indemnités de résidence à Dépenses 2022: l'étranger d'un agent (notification 2021) + 0,24M€ √ Hausse de 100€ IFSE pour les CAT C : +0,1M€ Economie sur la ✓ Sous consommation par rapport à l'atterrissage de MS : -0,5M€ Masse Salariale ✓ Mutuelle : au vu du réalisé sur les 4 premiers mois, une économie de – -1,3M€ 0,7M€



Plafond d'emplois

La prévision du plafond d'emplois 2022 a été déterminée à partir d'une prévision d'exécution à fin avril 2022 (rebasage), sur laquelle sont appliqués les effets de la programmation budgétaire 2022 et les arbitrages réalisés depuis. Les mouvements valorisés sont les suivants :

- Les mouvements recensés dans la campagne d'emplois 2021
- Les recrutements prévus sur financement : Recherche, Amidex, CVEC, loi ORE, ...
- Les différents mouvements de personnel (mutation, disponibilité, remplacement, décès etc...)

	BR2 2021	BP 2022	BR1 2022	BR1 22/BP22
ETAT	6.331	6.315	6.568	+ 253 ETPT
RP	1.414	1.548	1.353	- 195 ETPT
TOTAL	7.745	7.863	7.921	+ 58 ETPT

Le plafond d'emplois global d'emploi BR1 est fixé à 7.921 et se décompose en un plafond ETAT de 6.568 ETPT et Ressources Propres de 1.353 ETPT.

Plafond Etat: +253 ETPT

➤ Ajustements : +240 ETPT

- Transfert des ETPT CDI (hors financement sur ressources propres) du plafond RP vers Plafond Etat pour que ces agents pérennes financés sur la SCSP décomptent du bon plafond : +220ETPT
- Réussites concours catégorie A de fin d'année :
 +20 ETPT

Flux effectif sur financements fléchés : +13 ETPT

 nouvelle notification SCSP: +13 ETPT (psychologue, STAPS, projets stratégiques RI/hors RI)

Plafond RP: -195 ETPT

≻Ajustements : -225 ETPT

- Transfert des ETPT CDI (hors financement sur ressources propres) du plafond RP vers Plafond Etat
 -220ETPT
- Endo-recrutement des concours catégorie A : -5ETPT

Flux effectif sur financement fléché : + 27 ETPT

- Contrat de recherche: -3 ETPT, -4 sur la Recherche et +1 sur Amidex
- Projets financés sur eOTP: +20 ETPT
- Projets financés hors eOTP (apprentissage, formation continue...): +10ETPT

>Flux effectif établissement : + 3 ETPT

 Recrutements supplémentaires non prévus en campagne d'emplois : +3 ETPT.



LES EVOLUTIONS EN AE (Autorisations d'Engagement) (1/3)

Le montant des AE (hors MS) est en diminution et passe de 281 775 k€ au BP 2022 à 272 734 k€ (- 9 040 k€) au BR1 2022.

- A*Midex : + 3 004 k€ d'AE (hors MS) portant principalemen sur :
- RHU4 INNOV CKD (+ 3 347 k€): Les conventions avec les trois partenaires ont été finalement finalisées en 2022. Inscription de la totalité des reversements à prévoir en AE.
- Projet CISAM+ (-1 650 k€) lié à une mise en œuvre de la convention plus tardive ainsi qu'une prévision affinée.
- Mise en œuvre de deux nouveaux projets +280 K€ : PSPC TNTM et BIOFIT+
- Nouveaux besoins de dépenses (+197 K€) pour IDEAL, TIGER et FASTCO2
- Contrats de Recherche : + 3 265 k€ d'AE (hors MS), dont 2 004 k€ en investissement pour intégrer les besoins des structures de recherche
- DOSI (Direction Informatique): + 1 802 k€ d'AE (dont 1 M€ en fonctionnement) hors MS, concernant:
- 1 226 k€ de dépenses d'AE pour le DataCenter
- 316 k€ pour le PPI Numérique (report 2021) et les Schémas Directeurs



LES EVOLUTIONS EN AE (Autorisations d'Engagement) (2/3)

Patrimoine hors plan campus: + 427 k€ dont -2 988 k€ en investissement et + 3 416 k€ en fonctionnement.

Sur le fonctionnement : Impact de la hausse du prix de l'énergie : + 3 416 k€ versus budget 2022

Sur l'investissement :

Travaux DEPIL : - 1 093 k€

Reprogrammation du PPI voté avec un décalage de - 5 M€ des opérations, compensée en grande partie, par l'engagement d'opérations financées qui n'avaient pas été notifiées en 2021 (Plan de relance et Tigre) et de projets financés par la CVEC et A*Midex.

Travaux CPER : - 206 k€

Le décalage des engagements de travaux en 2023 pour l'opération du bâtiment du Centre de Mathématique et Informatique (CMI) à Château Gombert a été acté.

Plan de Relance : - 1 271 k€

Le montant des engagements a été ajusté aux montants réels des marchés passés début 2022 pour le projet de réhabilitation des façades de Pharmacie.

Projets prospectifs: - 392 k€

Une baisse du montant prévisionnel des schémas directeurs en 2022 et des engagements liés au marché de notaire pour la mise en place de la dévolution a été actée dans le BR1.



LES EVOLUTIONS EN AE (Autorisations d'Engagement) (3/3)

- Plan Campus : 35 008 k€ d'AE hors MS principalement en investissement
 - <u>La Pauliane campus Aix</u>: 21,5 M€

La constitution de l'ensemble des dossiers de programmation a été finalisée sous le format d'un marché global de performance. La consultation des candidats a été lancée début 2022. Le planning a été recalé pour une livraison en 2025.

O Division de l'étudiant campus Aix : - 5,7 M€

Reprise de la programmation fonctionnelle et technique du projet de réhabilitation des locaux de la scolarité avec un objectif de livraison du bâtiment à l'été 2026.

Grand Hall campus Luminy: - 7,4 M€

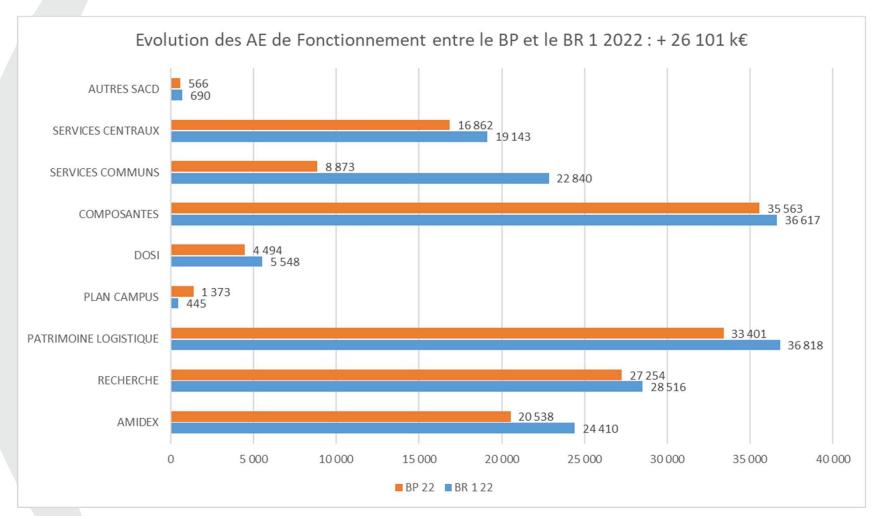
La première consultation pour le Grand Hall ayant été infructueuse, elle a été relancée en 2022.

➤ Autres évolutions : + 17 467 k€

- 3 119 k€ pour les composantes, dont 2 M€ en investissement provenant principalement de recettes complémentaires de formation (apprentissage et formation continue) sur Sciences, l'IUT et Pharmacie. Sont également inscrites, les dépenses en lien avec des projets région (Maïeutique et Podologie) sur l'UFR SMPM
- 14 024 k€ pour les services communs provenant de l'inscription des mobilités ERASMUS et de CIVIS pour les reversements aux partenaires anticipés à la rentrée pour 10 860 k€
- 254 k€ de reprogrammation de crédits pour le dispositif « CVEC de campus » non consommés antérieurement et reportés sur 2022



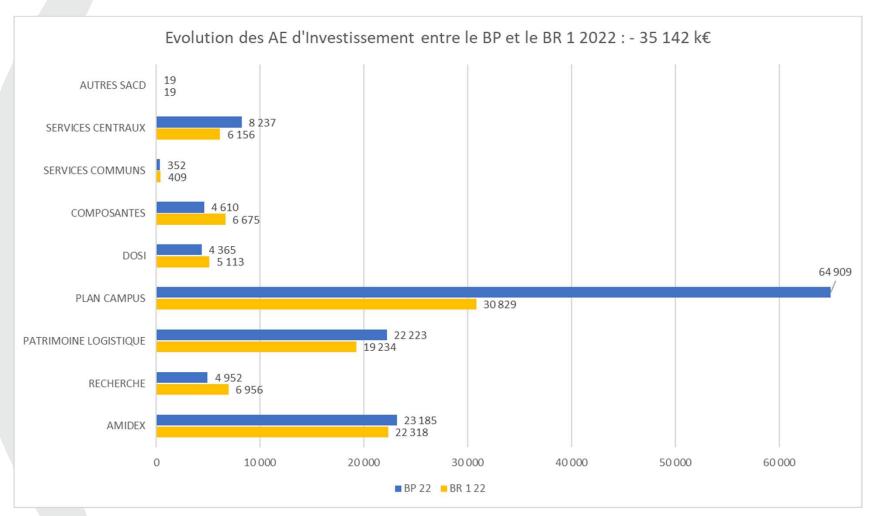
Les AE de Fonctionnement au BR 1



Total des AE de fonctionnement : 175 026 k€ contre 148 924 k€ au BP



Les AE d'Investissement au BR 1

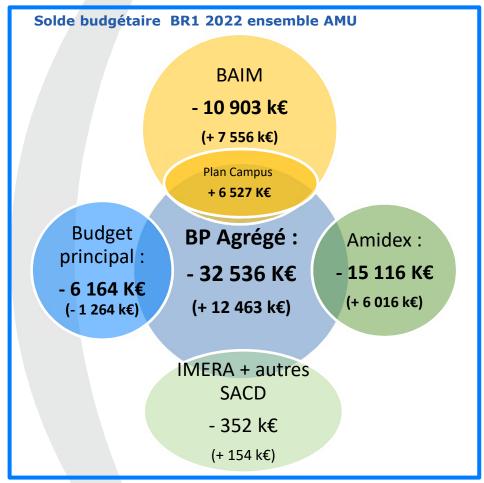


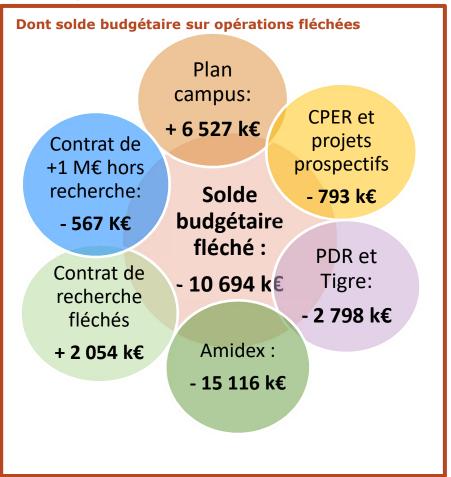
Total des AE d'investissement : 97 708 k€ contre 132 851 k€ au BP



LA CONSTITUTION DU SOLDE BUDGETAIRE BR1 2022

On constate un prélèvement sur la trésorerie lié au solde budgétaire : - 32,5 M€ au BR 1 2022

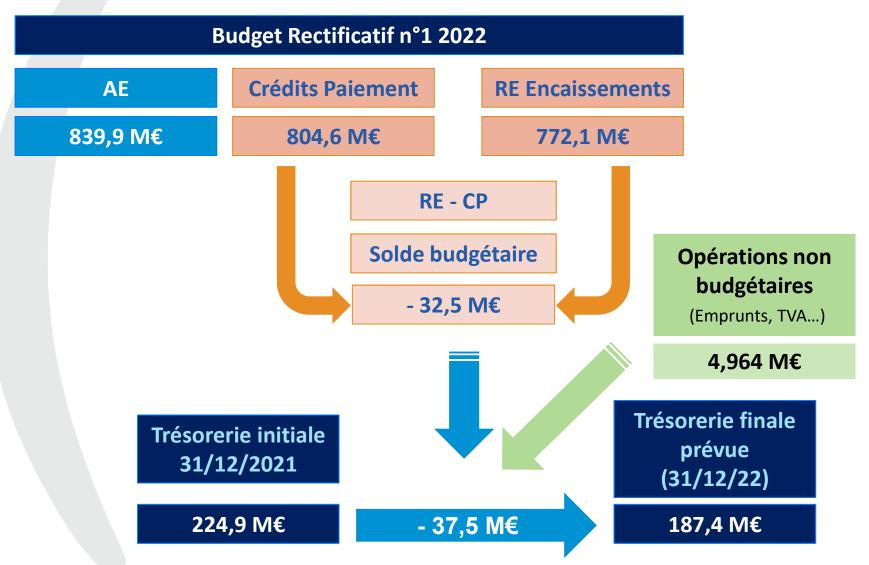




- Le solde budgétaire prévisionnel 2022 s'élève à 32 536 k€ en amélioration de 12 463 k€ par rapport à la prévision du BP 2022
- La variation de trésorerie prévisionnelle négative est de 37 500 k€ dont 10 690 k€ de trésorerie fléchée



Synthèse BR 1 2022 – vision GBCP





PRESENTATION DU BR1

POUR DELIBERATION

Le Budget Rectificatif



Aix*Marseille université Tableau 1 des emplois

Tableau 1

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 1 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des e	emplois		
Enseignants, enseignants- chercheurs,	Permanents TitulA Mres CDI			
chercheurs	Non permanents	CDD		
S/total EC				
Elèves fonctionnAMres stagiAMres des				

(A)	_
Emplois sous plafond Etat	
En ETPT	
2 812	(1)
24	
1 166	
4 002	

) + <i>(B)</i>
oal
2 812
52
1 550
4 414

	Permanents	TitulA Mres			
BIATOSS		CDI			
	Non permanents	CDD			
S/total Biatoss					
Totaux					

20	51	(2)
2	73	
2	42	
2 5	66	
6 5	68	(3)

1 353	7 921
941	3 507
896	1 138
45	318
	2 051
	0.054

Plafond global des emplois voté par le CA

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat

6 720 (5)



Budget AGREGE (enveloppes limitatives - tableau 2)

En euros	Autorisations d'engagement (AE)	Crédits de Paiement (CP)	
Personnel	567 176 011	567 176 011	
Dont CAS	154 823 921	154 823 921	
Fonctionnement	175 026 368	145 893 709	
Investissement	97 708 623	91 621 592	
TOTAL	839 911 002	804 691 312	

Recettes (RE)		772 155 218
Solde budgétaire	déficit	- 32 536 094



Le vote du Budget rectificatif n° 1 - 2022



Le Conseil d'Administration approuve :

1. Les autorisation budgétaires suivantes :

- 7 921 ETPT dont 6 568 ETPT sous plafond
- 839 911 002 € d'autorisations d'engagement dont :
 - 567 176 011 € personnel
 - 175 026 368 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 97 708 623 € investissement
- 804 691 312 € de crédits de paiement
 - 567 176 011 € personnel
 - 0 145 893 709 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 91 621 592 € investissement
- 772 155 218 € de prévisions de recettes
- 32 536 094 € de solde budgétaire

2. Les prévisions budgétaires suivantes :

- 37 499 671 € de variation de trésorerie
- → + 1 691 602 € de résultat patrimonial.
- 13 306 602 € de capacité d'autofinancement
- 19 631 895 € de variation de fonds de roulement